

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2024**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 3  
Absent excusé : 1  
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 29 janvier 2024

**Étaient présents :** Mme Charlotte ALBERT ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés :** M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Damien FANCELLO a donné procuration à M. Antoine ROSANO ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Pauline GUILBERT.

**Était absent non excusé :** Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 13 novembre 2023.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.5-001/2024 : SUBVENTION CLASSE CP ET CE1**

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de l'école élémentaire d'organiser un stage équestre de 6 séances de 2 heures d'un montant de 2 350,00 €, le coût par enfant est de 130,00 €. Une participation sera demandée aux parents et la coopérative scolaire participera également au financement.

Classes concernées : CP et CE1, soit 18 élèves.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser une participation à hauteur de 30,00 € par enfant concerné par le stage équestre.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signaturés.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 06 février 2024  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20240205-2024DEL001-DE  
Reçu le 07/02/2024

